

avec une confiance réelle dans la loyauté des déclarations du premier magistrat de la République, que les représentants de l'Union républicaine se rendent auprès de leurs commettants, non sans s'être promis d'employer ces trop longues vacances à la défense et à la propagande de leurs idées. Ils pensent, en effet, qu'ils doivent aux électeurs de les visiter et de leur parler, de leur démontrer surtout la nécessité politique de la discussion de l'Assemblée actuelle.

» Ne pouvant ni nier ni contester le droit de réclamer la dissolution, le cabinet a voulu essayer d'en entraver l'exercice. Il appartient aux représentants du peuple, par la pratique même, de démontrer et l'inviolabilité de ce droit et la puérilité des réglementations qu'on a voulu lui opposer.

» Cette idée de la dissolution nécessaire ne peut manquer, d'ailleurs, de faire des progrès dans les esprits durant ces vacances, et il est permis d'augurer, d'après l'adhésion récente de certains membres du centre gauche, qu'on la retrouvera au retour mûrie par l'échec même des tentatives de fusion monarchique.

» Les élections partielles, du reste, qui auront lieu avant la rentrée de la Chambre, seront une nouvelle et importante occasion que la démocratie républicaine ne laissera pas échapper, et qui permettra à plus de deux millions de Français de juger solennellement la politique du 24 mai, ses résultats et ses tendances.

» La réunion dans laquelle figurent un grand nombre de députés de l'Est, les a chargés de transmettre à leurs compatriotes l'expression d'admiration, de sympathie, de solidarité que tous ses membres éprouvent pour eux, en regrettant toutefois que ce grand événement de la libération du territoire n'ait pas pu coïncider, par suite du changement de gouvernement, avec la levée de l'état de siège et avec des mesures d'apaisement et de clémence.

» Avant de lever la séance, la réunion a nommé plusieurs de ses membres pour la représenter pendant la prorogation de l'Assemblée. »

Ce manifeste est habilement rédigé, la forme en est décente et modérée, et la menace et la violence s'y déguisent bien sous l'apparente gravité du langage.

Constater que « depuis le 24 mai l'esprit républicain s'est affermi dans toute la France, » c'est évidemment constater qu'il fait nuit à midi. Mais les membres de l'Union républicaine n'ignorent pas qu'il est toujours bon à un parti de faire croire qu'il est très-fort. Le gros public peut s'y tromper, et c'est toujours cela de gagné.

Ils savent également que le plus ardent désir du pays, sa préoccupation constante, c'est le maintien et l'affermissement de l'ordre, sans lequel les affaires ne sauraient marcher. Ils savent que s'ils avouaient ouvertement leurs desseins d'agitateurs, ils exciteraient une réprobation générale. Ils recherchent donc les euphémismes, et évitant les fâcheux souvenirs des banquets et des bals, ils s'engagent seulement à « visiter » les électeurs et à leur « parler. » Reste à savoir comment, et « comment » c'est le principal.

D'ailleurs, ils ne cachent pas ce dont ils veulent « parler » aux électeurs : c'est « la nécessité politique de la dissolution de l'Assemblée actuelle, » et aussitôt le gouvernement, qui a promis de défendre les droits et l'autorité de l'Assemblée, devient l'objectif de leurs attaques.

Mais comment lutter contre la popularité si noblement et si involontairement conquise par le maréchal de Mac-Mahon, sinon en essayant par des protestations, dont la sincérité n'est pas à l'abri du soupçon, de le séparer de la majorité parlementaire qui lui a confié le pouvoir ? De là ces déclarations de « parfaite sécurité, » de « confiance réelle » dans une « loyauté, » qui n'a besoin ni souci de tels certificats.

Le manège est visible : les radicaux comprennent que jamais ils ne pourraient faire accepter leur gouvernement direct par le pays et par les puissances extérieures. Il y faudrait encore une longue préparation. M. Thiers fustige docilement pour eux l'interim et leur servait de prête-nom. Les quelques conservateurs qu'il retenait encore auprès de lui étaient destinés à rassurer les inquiétudes et à piper la confiance.

Ils n'ont point l'espoir de faire subir un tel rôle au maréchal de Mac-Mahon, mais ils voudraient bien que le public abusé leur crût encore quelque crédit. Sinon, ils se

sentent perdus. Aussi la République française et le Siècle taillent-ils leurs plumes les plus élogieuses pour le Message qui a été lu à la Chambre. Peine inutile ! La France aime la franchise et ne se laissera pas prendre aux oripeaux empruntés des loups déguisés en Guillots.

Nous sommes avertis des projets et des prétentions des députés radicaux : c'est au gouvernement, désormais, de veiller, à la presse conservatrice de lutter, au bon sens public de faire justice.

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

On a reçu de Londres la lettre suivante :

« 29 juillet.

» J'ai l'honneur de vous informer qu'hier, à la Chambre des communes, lord Enfield a répondu à l'interpellation faite par M. Callan. Ce membre, comme je vous l'ai dit, avait demandé si, vu les nouvelles reçues d'Espagne et les rapides progrès des carlistes, le gouvernement était préparé à considérer l'opportunité de reconnaître comme belligérants les défenseurs de don Carlos.

» Lord Enfield a répondu que les dépêches reçues de Madrid au sujet des opérations des carlistes étaient assez peu développées. Toutefois, ce qui a été publié par les journaux prouve que les carlistes se sont emparés, en effet, d'une grande partie du Nord de l'Espagne. Lord Enfield croit devoir ajouter que les affaires d'Espagne ne lui paraissent pas cependant être assez avancées pour que le gouvernement de Sa Majesté soit autorisé à reconnaître les droits des carlistes comme belligérants.

» Cette réponse de lord Enfield nous paraît d'un bon augure ; elle nous permet d'espérer que les droits des royalistes espagnols seront bientôt affirmés.

» Veuillez, etc. »

On écrit des frontières des Pyrénées :

La marche de Charles VII à travers ses fidèles provinces basco-navarraises est une véritable marche triomphale.

Et le Roi triomphe jusqu'à présent par le seul prestige de sa présence et de son courage, ce qui épargnera le sang de ses Espagnols bien-aimés.

Les colonnes républicaines sont tout-à-fait sur la défensive, les garnisons des fortins improvisés se rendent sans coup férir ou se replient sur les capitales ; enfin le gouvernement de Madrid subit l'influence incontestable de l'entrée de don Carlos, et devance les puissances étrangères en reconnaissant de fait les carlistes comme belligérants.

Prouvons tout cela d'après les nouvelles officielles que nous recevons du quartier royal et datées d'Echauri (à deux lieues de Pampelune), le 24 courant.

On se souvient des grands préparatifs de défense faits, il y a quelques mois, à l'entrée du tunnel de Lizarraga ; un fort redoutable le protégeait.

Eh bien ! sa garnison, cernée la nuit d'après les ordres du Roi, s'est rendue sans oser défendre cette position stratégique, presque inexpugnable.

Les carlistes y ont pris quatre officiers, deux cents soldats ou carabiniers, une vingtaine d'artilleurs, un canon de douze, de nombreuses munitions et provisions.

Immédiatement après, Ollo se portait sur le fort de San Andrian, à trois kilomètres de là, et ce fort lui ouvrait ses portes, en livrant encore un capitaine, une centaine de soldats, un canon, 80,000 cartouches, ainsi que des approvisionnements considérables.

Ces deux succès ont eu lieu le 20, pendant que le Roi dirigeait en personne l'attaque du fort d'Ibero. La garnison a résisté quelques heures, mais à la tombée de la nuit elle a dû abandonner le fort et se replier sur Pampelune.

Le sang-froid du Roi, pendant cette attaque, au milieu des hommes et des chevaux qui tombaient à ses côtés, a fait l'admiration des volontaires. Aux prières de ses aides de camp de se réserver pour les grandes batailles, don Carlos répondait en montrant le Cœur de Jésus, brodé par la Reine, sur sa tunique (toute l'armée carliste porte cet emblème religieux) :

« Ne craignez rien ; Dieu veut que je sauve l'Espagne etc. Marguerite prie ! »

Inutile d'ajouter que toutes ces fortifications ont été démolies.

Arrivons à la reconnaissance des carlistes comme belligérants par le gouvernement de Madrid.

Nous avons écrit que le roi Charles VII avait pris la double initiative de :

1° L'échange des prisonniers ;

2° La reprise du service voyageurs et marchandises sur le chemin de fer Nord-Espagne.

Afin d'arriver à l'échange, l'illustre général don Joaquin Elio avait envoyé à Madrid ses prisonniers d'Eraul, le colonel Navarro et le lieutenant-colonel Acellana.

Voici la traduction de la lettre que le premier écrit au général Dorregaray :

« Cher et honoré monsieur,

» Je vous remets, en exécution des engagements pris par M. d'Acellana et moi, copie légalisée par le sceau du ministère de la guerre de l'ordre donné hier pour la mise en liberté de deux officiers désignés par vous et soixante-cinq prisonniers carlistes, dont vingt sont échangés contre les lieutenants-colonels Acellana, Martinez et moi, et les autres contre les soldats.

» Mes engagements ainsi remplis, je vous prie de donner les ordres pour notre mise en liberté et celle de nos compagnons.

» Veuillez présenter mes respects à D. Joaquin Elio et mes affectueux souvenirs à tous ces messieurs, et comptez toujours sur l'éternelle reconnaissance de votre ancien prisonnier et sincère ami.

Signé : JOAQUIN NAVARRO.

» M. d'Acellana vous envoie ses souvenirs affectueux. »

Maintenant, donnons l'acte légalisé accompagnant cette lettre :

« Aujourd'hui, nous adressons au général en chef de l'armée du Nord et au capitaine général des provinces basques le télégramme suivant :

» V. E. voudra bien donner des ordres pour la mise en liberté immédiate des prisonniers carlistes, don A. Cia, lieutenant ; don A. Igniereta et 65 volontaires de la même provenance, ces derniers Navarrais.

» Le secrétaire général,

» Signé : IBARRAZA. »

Ainsi, le ministre de la guerre du gouvernement de Madrid, après avoir conféré avec les chefs Navarro et Acellana, envoyés par le général carliste Elio, accepte l'échange régulier des prisonniers.

La reconnaissance des carlistes comme belligérants est donc évidente et un fait accompli.

Quant à la reprise du service du chemin de fer Nord-Espagne, si désirée par le commerce français et espagnol, elle dépend exclusivement du gouvernement de Madrid, les carlistes étant prêts à exécuter les traités déjà signés et que nous avons publiés.

LARZAT.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les nombreux amis que M. O'Neill de Tyrone a laissés dans notre ville apprendront avec plaisir que notre ancien sous-préfet, destitué par les hommes du 4 septembre, vient d'être nommé conseiller de préfecture de la Seine, en remplacement de M. Meurizet.

Tous les anciens administrés de M. O'Neill seront heureux de cette nomination. Elle est évidemment la récompense des nombreux services et de la bonne administration du fonctionnaire qui a été révoqué à une époque d'effervescence, sans motif aucun.

Le Journal officiel contient encore plusieurs nominations qui intéressent notre pays.

Par décrets du 30 juillet, rendus sur la proposition du ministre de l'intérieur :

M. Périn, ancien sous-préfet, est nommé sous-préfet de l'arrondissement d'Aubusson (Creuse), en remplacement de M. de Venancourt, nommé sous-préfet de Bastia.

M. le vicomte Daviau de Piolant, licencié en droit, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Marennes (Charente-Inférieure), en remplacement de M. de Pompéry, mis en non activité sur sa demande.

M. Daubrée, conseiller de préfecture de

Maine-et-Loire, est nommé conseiller de préfecture de la Gironde, en remplacement de M. Goujon.

M. de la Rochette, conseiller de préfecture du Jura, est nommé conseiller de préfecture de Saône-et-Loire, en remplacement de M. Jahan, précédemment nommé sous-préfet de la Palisse.

M. Cormerais, ancien auditeur au conseil d'Etat, est nommé conseiller de préfecture de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Merlet, nommé préfet.

M. Leddet, conseiller de préfecture du Morbihan, est nommé conseiller de préfecture de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Daubrée, nommé conseiller de préfecture de la Gironde.

Mercredi, dans la soirée, on a retiré du Thouet, sur le territoire de la commune du Coudray-Macouard, le cadavre du nommé Jean Robert, cultivateur, âgé de 58 ans, demeurant à Artannes.

C'est, paraît-il, à la suite d'une discussion qu'il avait eue le matin avec sa femme qu'il était allé se jeter à l'eau.

Robert était marié en secondes noces et laisse six enfants.

Le même jour, vers onze heures et demie du matin, un incendie s'est déclaré à Messemé, commune du Vaudelnay-Rillé, dans l'habitation du sieur René Quetinau, propriétaire.

Grâce aux secours empressés des habitants de tout le village, l'incendie a pu être complètement éteint après une heure et demie de travail.

La perte, couverte par une assurance, est évaluée à 600 fr.

Incendie à Angers.

Dans l'avant-dernière nuit, entre deux et trois heures, le feu a pris dans les magasins et ateliers de M. Sarret-Terrasse, fabricant de parapluies, rue Boisnet.

Pour bien se rendre compte du sinistre, il faut d'abord connaître l'importance de la maison Sarret-Terrasse. C'est peut-être, en son genre, la plus grande fabrique qu'il y ait en France. On y fait un chiffre énorme d'affaires, et les marchandises de toute sorte, entassées dans ses magasins, ne peuvent s'évaluer à moins de 600,000 fr. Le dernier inventaire donnait ce chiffre et, depuis, il est entré dans la maison pour plus de 400,000 fr. de marchandises.

Elle a une succursale à Paris, et ses voyageurs parcourent à peu près toute l'Europe. Le personnel ne compte guère moins de 7 à 800 personnes, hommes et femmes.

Il est facile de se faire, par là, une idée des dégâts occasionnés par un incendie dans ces magasins bondés de marchandises et dans ces ateliers sans cesse en pleine activité.

On ne sait pas au juste de quelle manière le feu a pris. Quelques-uns disent, sans pouvoir l'affirmer, qu'il est dû à la combustion spontanée du foin dans un grenier attenant au principal magasin.

La maison Sarret, dont la façade donne sur la rue Boisnet, occupe toute la profondeur comprise entre cette rue et la rue du Cornet, sur laquelle donnent les ateliers contenant les machines à coudre.

La façade sur la rue Boisnet a été préservée, ainsi que les ateliers donnant sur la rue du Cornet ; mais tout l'espace compris entre ces deux maisons a été brûlé. Les murs des différents bâtiments sont debout ; les intérieurs sont perdus, avec la plus grande partie des marchandises confectionnées ou à confectionner qui y étaient entassées. Ce qu'on a pu sauver n'est presque rien, en comparaison de ce qui a été perdu.

Le grand magasin des parapluies prêts à expédier, surtout, a été brûlé de fond en comble. Il y avait entre autres un parti de 4,500 à 2,000 parapluies de soie qui devaient être expédiés à Paris dans la journée.

Les ateliers de coupe sont en grande partie détruits. Un nombre très-considérable de pièces de coton et d'alpaga ont été atteintes par les flammes et complètement détériorées.

Les magasins de réserves, aux premier et second étages, ont subi le même sort.

Les soieries en pièces et la comptabilité ont été sauvées.

Les secours ont été organisés avec le plus grand zèle. Les autorités judiciaires, civiles et militaires étaient présentes. Le service des

pompe était fait par le public et de forts détachements de troupes.

La compagnie de sapeurs-pompiers avait neuf pompes sur le théâtre de l'incendie. On remarquait aussi les deux pompes de l'École des Arts avec les élèves, et la pompe de l'établissement de M. Carriol, filateur.

Le feu a pu heureusement être concentré dans le vaste foyer qu'il s'était fait. Une maison voisine, seule, attenant au grand magasin des marchandises confectionnées, a eu sa façade intérieure et le toit fortement endommagés.

Il est difficile d'évaluer au juste le chiffre des pertes. On ne peut cependant, croyons-nous, les estimer à moins de 500,000 fr. Il y a assurance pour 1,125,000 fr., couverts par la compagnie la Providence.

La maison Sarret-Terrasse, sans perdre une minute, commencé déjà les réparations, et nous avons vu, cette après-midi, des ouvriers travaillant à refaire un toit, pendant que les pompiers étaient encore occupés à éteindre le feu qui reprend de temps à autre dans les décombres et dans les étages supérieurs.

(Union de l'Ouest.)

L'Etoile dit, de son côté :

« Les pertes sont considérables. Tous les magasins, les bâtiments d'habitation, les écuries sont brûlés. Six cents rayons de coton, mille d'alpaga sont consumés ou enfouis sous les décombres. On a pu sauver les soieries, évaluées à trois cent mille francs.

» Ce désastre met six cents ouvriers sur le pavé. »

On adresse au Journal de Maine-et-Loire la lettre suivante, que nous croyons devoir reproduire ; elle raconte une bonne action :

« Dans le village que j'habite (la Pointe, tout près d'Angers), un père de famille peu aisé, exploitant une petite ferme, était depuis plusieurs jours attaché au chevet du lit de sa femme, très-dangereusement malade. Avant-hier, le bruit se répand que cette pauvre femme vient de recevoir les derniers sacrements ; aussitôt et spontanément plusieurs industriels se réunissent, et quoiqu'étrangers aux travaux des champs, se rendent sur les terres de ce fermier.

» Là, ils recueillent toutes les récoltes dont la maturité était arrivée, et les transportent à la ferme, les préservant ainsi d'une perte certaine.

» Dire une telle action est assurément faire l'éloge de ceux de qui elle émane, et à tous les points de vue elle a droit à la publicité. »

On lit dans la Sarthe :

Nous nous empressons d'annoncer que la ville du Mans est classée comme devant être le centre d'un grand commandement. Si, comme il y a tout lieu de l'espérer, le travail de la commission n'est pas modifié, la ville du Mans sera le lieu de résidence non seulement du général en chef d'un corps d'armée, mais encore d'un certain nombre de généraux de différentes armes, et recevra pour garnison au moins deux régiments d'artillerie.

Nous avons reçu de nouveaux renseignements sur le drame qui s'est passé dimanche soir à Vaugadellan, commune de Nazelles (Indre-et-Loire).

Dans la soirée, Etienne Vincendeau avait, à la suite d'une vive altercation, frappé très-brutalement sa belle-mère, la femme Mabile. La femme Vincendeau étant accourue au secours de sa mère, engagea une lutte avec son mari et le frappa d'un violent coup de faucille sur la tête. Celui-ci, aveuglé par le sang qui s'échappait à flots de sa blessure, s'élança à la poursuite de sa femme qui s'enfuit dans sa maison ; la porte ayant été refermée, Vincendeau sauta par une fenêtre restée ouverte et s'empara d'une chaise dont il veut se faire une arme. C'est au moment où il se précipite sur la porte pour la fermer à clé que sa femme s'empara d'un revolver à six coups, tous chargés.

En voyant son mari se précipiter sur elle en brandissant sa chaise, la femme Vincendeau s'écrie :

— Si tu fais un pas de plus, tu es mort !

Aveuglé par la colère, Vincendeau continue d'avancer..... quatre coups de feu retentissent..... le malheureux tombe mortellement blessé !

Une balle avait traversé la cuisse de part en part ; une autre avait pénétré dans l'abdomen.

Douze heures après Vincendeau rendait le dernier soupir.

Vincendeau, qui n'avait que 32 ans, était marié depuis deux ans. Il y a juste un an qu'il a été séparé judiciairement de sa femme.

La femme Vincendeau née Mabile est âgée de 29 ans. Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, elle est en ce moment au pénitencier de Tours.

La direction générale des contributions indirectes a cru devoir rappeler au public les dispositions suivantes qui regardent les bureaux de tabac :

« Les bureaux de tabac doivent toujours être pourvus d'un nombre suffisant de timbres-poste et de timbres mobiles à 10 centimes pour quittances. Les débitants sont tenus d'en vendre à qui en demande et ne doivent en refuser sous aucun prétexte.

» Les personnes qui, à ce sujet, auraient à se plaindre de faits de mauvais vouloir et de négligence, devront les signaler immédiatement au directeur des contributions indirectes, qui provoquera des mesures à l'égard de qui de droit. »

Les disciples de saint-Hubert peuvent se remettre d'une alerte des plus chaudes.

Au dire des alarmistes, le lièvre devait être un mythe et le perdreau un symbole au mois de septembre prochain. Les pluies du mois de juin avaient fait couler les œufs et noyé les couvées. Les cailles avaient renvoyé leur immigration à l'année prochaine.

Autant de nouvelles, autant de contes. En général, les couvées se sont faites dans d'excellentes conditions, et la preuve, c'est qu'on rencontre pas mal de compagnies de pouillards, qui essaient leurs ailes, et des levrauts qui essaient leurs pattes.

Ceci est tellement vrai que dans certaines contrées, au dire de la Liberté, telle chasse qui était louée 1 franc l'hectare l'an passé, trouve preneur à 3 francs cette année.

Autre bonne nouvelle : Par suite de la loi votée dans la séance du 25, le prix de la poudre de chasse est diminué de moitié.

ÉCOLE MUTUELLE DE SAUMUR.

Liste des Lauréats.

Prix d'honneur, Etienne Taugourdeau.
Prix d'histoire, Alexandre Lesueur.
Prix de géographie, Emile Lambert.
Prix de comptabilité, Louis Masse.
Prix de musique instrumentale, Anatole Garreau.

1^{re} Classe.

Première division. — Première section.

PREMIERS PRIX.

Arithmétique et écriture, Louis Masse.
Arpentage et musique instrumentale, Alexandre Lesueur.
Écriture et dessin, Alphonse Queyon.
Langue française, dessin et musique vocale, Emile Lambert.
Instruction religieuse, Albert Jousset.

Deuxième section.

Langue française et style, Louis Guérin.
Arpentage, Emile Besnard.
Écriture, Théodore Fresneau.
Instruction religieuse, Jules Chère.
Écriture, Lucien Gallard.
Instruction religieuse, Victor Vazel.
Application et progrès, Eugène Lécué.
Écriture, Broisier.
Des certificats scolaires ont été mérités par les élèves Etienne Taugourdeau, Louis Masse, Alphonse Queyon, Auguste Daviau, Emile Lambert.

Deuxième division. — Première section.

Prix d'honneur, Auguste Gabillé.
Prix d'excellence, Odouard.
Instruction religieuse, histoire et écriture, Jules Rousseau.
Instruction religieuse, Angelo Bolognesi.
Arithmétique, Léon Picherit.
Arithmétique et écriture, Louis Alexandre.
Instruction religieuse, Albert Seurin.
Écriture, Gabriel Jamin.
Langue française, Clément Guérin.
Progrès et application, Edouard Béhu.
Lecture, Albert Barbey.
Arithmétique, Auguste Lacroix.

Deuxième section.

Arpentage et instruction religieuse, Ernest Hourse.
Arithmétique, Jules Aufrère.
Arithmétique, style et histoire, Michel Renoux.
Instruction religieuse, Eugène Blain.
Arpentage et lecture, Paul Leroy.
Arithmétique, Joseph Robert.
Arpentage, langue française et lecture, Louis Galbrun.
Arithmétique et langue française, Adrien Belleuvre.

2^e Classe.

Première division. — Première section.

Prix d'honneur, René Fremon.
Prix d'excellence, Jules Launay.
Orthographe et arithmétique, André Roux.
Langue française, Alphonse Roy.
Lecture et écriture, Léon Goubard.
Instruction religieuse, Eugène Corbineau.
Géographie, Eugène Nouvel.
Lecture, Auguste Desbois.
Écriture, Jules Gareau.
Musique vocale, Charles Tessier.
Application et progrès, Louis Pingenet.

Deuxième section.

Application et progrès, Auguste Martin.
Écriture et musique instrumentale, Joseph Girault.
Géographie et musique vocale, Pierre Bordière.
Lecture et arithmétique, Alphonse Fouchié.
Orthographe et arithmétique, Eugène Garron.
Langue française, Ernest Leguédrion.
Instruction religieuse, Auguste Guichard.
Écriture, Henri Tessier.

Deuxième division. — Première section.

Arithmétique, Charles Desbois.
Écriture et application, Alexandre Fisac.
Lecture, histoire et géographie, Pierre Ouvrard.
Écriture, Théodore Hupon.
Lecture, Jules Huberdeau.
Arithmétique, Joseph Léger.
Orthographe, Jules Pilon et Victor Augereau.
Musique vocale, Camille Bergeolle.

Deuxième section.

Lecture, histoire et géographie, Jules Nourisson.
Orthographe et arithmétique, Bardin.
Application, Camille Loigereau.
Écriture, Emile Broisier.
Arithmétique, Alcide Rideau.
Lecture et écriture, Camille Merle.
Orthographe, Pasquier.
Lecture, Gabillé.

3^e Classe.

Première division. — Première section.

Prix d'honneur, Alphonse Calandras.
Géographie et histoire sainte, Eugène Ménier.
Application, Eugène Simon.
Orthographe, Charles Touët.
Écriture et géographie, Eugène Malbois.
Lecture et calcul, Joseph Lamoureux.
Histoire sainte, Armand Baillou.
Lecture et orthographe, Henri Pelou.

Deuxième section.

Géographie et écriture, Michel Morancé.
Écriture, orthographe et histoire sainte, Louis Boisseau.
Orthographe, Joseph Lemoine.
Calcul et géographie, Gaschet.
Lecture, Louis Ferdaine.

Deuxième division. — Deuxième section.

Calcul, Alexandre Girard.
Lecture, écriture et géographie, Adolphe Andrieux.
Lecture, orthographe et histoire sainte, Edouard Beillard.
Écriture et histoire sainte, Rondeau.
Géographie, Ernest Ségrétin.
Géographie et application, Ernest Dubois.

Deuxième section.

Histoire sainte et géographie, Baptiste Bonnin.
Écriture et orthographe, Paul Gilbert.
Orthographe, Armand Bouché.
Calcul, Joseph Marquet.
Lecture, Pinnetot.
Écriture, Germain Corbineau.
Lecture, Joseph Bellanger.

Faits divers.

Dimanche soir, à sept heures trois quarts, un orage épouvantable a éclaté sur Chambéry. La chaleur était accablante ; d'épais nuages s'amoncelaient tout chargés d'électricité. Tout-à-coup, le tonnerre s'est fait entendre.

C'était l'heure où les promeneurs se rendent au Jardin public. Un assez grand nombre de personnes s'y trouvaient déjà lorsque sont tombées les premières gouttes de pluie. On s'est bien vite réfugié dans les cafés ou dans les maisons particulières.

Le Courrier des Alpes raconte qu'un négociant, M. Bruel, était sorti avec sa jeune femme et avec son beau-frère, élève du Lycée. Ils ont eu la malencontreuse idée de se mettre à couvert sous un des arbres du Jardin. Ils y étaient à peine, lorsque la foudre est tombée, sillonnant l'arbre qui leur servait d'abri. La commotion a été si forte, qu'ils sont tombés tous les trois, la pauvre jeune femme pour ne plus se relever. La mort avait été immédiate.

Ce douloureux événement a profondément ému les habitants de Chambéry. Madame Bruel laisse deux enfants presque en bas âge. Elle n'était âgée que de 22 ans.

**

Depuis quelques jours, on signale plusieurs accidents survenus, par suite de crampes, à des baigneurs en pleine eau.

On nous dit qu'un moyen bien simple d'éviter les crampes est, lorsqu'on est sujet à ces crises douloureuses, de se serrer les jambes au-dessus du mollet avec des jarretières, et de nager en écartant les doigts des pieds.

**

En ce moment où les chaleurs sont excessives, il n'est pas prudent de faire voyager en chemin de fer pendant de longues heures de très-petits enfants.

Le Courrier de l'Ain nous apprend en effet que le 18 du courant, un nouveau-né, dont les parents sont commissionnaires à Paris, était emmené à la Batie, canton d'Albertville (Haute-Savoie), pour y être placé en nourrice. Le pauvre petit être, à partir d'Ambérieux, donna des signes non équivoques d'un grave malaise ; il a expiré dans le trajet d'Artemare à Culoz, entre les bras de ceux qui le portaient.

**

Les Allemands nous ont reproché de ne pas savoir la géographie, tout en s'applaudissant de nos fautes.

Ils viennent cependant de dépasser tout ce qui a été dit de plus fort en fait d'ignorance.

Le Courrier du Bas-Rhin, journal allemand du gouvernement, à Strasbourg, raconte la capture d'un bâtiment insurgé espagnol par un navire prussien, et il termine son récit en disant que la frégate allemande, le Frédéric-Charles, s'est rendu, avec sa prise, à Madrid.

Le Manzanarès navigable, pouvant porter des vaisseaux de guerre ! Cette nouvelle va bien surprendre la population madrilène qui, les trois quarts de l'année, traverse à pied sec sa maigre rivière.

On se rappelle qu'un jour Alexandre Dumas, assistant à une course de taureaux à Madrid, se trouva mal. On lui apporta un verre d'eau. Il en but les trois quarts, et dit ensuite :

— Portez le reste au Manzanarès ; il en a besoin.

Bibliographie.

A cette époque de l'année particulièrement consacrée aux voyages, nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur rappelant la **Collection des Guides-Joanne**. L'éloge de cette collection, qui se trouve dans toutes les mains, n'est plus à faire. Non-seulement elle a le mérite d'une rédaction irréprochable au point de vue historique, géographique, artistique et pittoresque, mais elle offre en outre l'inappréciable avantage d'être remaniée chaque année, et de tenir le voyageur au courant de ces renseignements pratiques qui ont une si grande importance pour lui. Dans la collection des Guides-Diamant, qui a été une inno-

